

GENDARMERIE NATIONALE

LÉGION
de Guyenne.

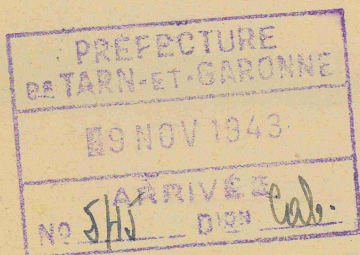
COMPAGNIE
du Tarn et Garonne.

SECTION
de Castelsarrasin.

BRIGADE
de Bourg de Visa

N° 222/2

(3)



Champ Ad.

(1) Grade, nom et emploi de l'auteur du rapport.

(2) Objet sommaire du rapport.

(3) Indiquer les pièces jointes.

(4) Par exemple : Lettre n° 344 du 27 juillet 1941, du général commandant la 4^e division militaire.

Nota. — Les avis des autorités hiérarchiques sont, s'il y a lieu, consignés à la suite de ce rapport. Le grade, le nom et l'emploi de chaque chef hiérarchique sont mentionnés en tête de son avis

MODÈLE N° 3.

(Rapport).

Article 21 du Règlement.

Format : 21 x 27.

S'il est dactylographié, paginer les feuilles et les assembler par une agrafe.

A Bourg de Visa, le 2 Novembre 1943

RAPPORT

du⁽¹⁾ gendarme LASGLEVZES, Commandant provisoirement
la Brigade de Bourg de Visa
sur⁽²⁾ une opération de la Gendarmerie allemande à
Bourg de Visa

Références⁽⁴⁾ Note I24/4 Section du 12 Décembre 1942

Le 2 Novembre 1943 à 15 heures, se sont présentés à la Brigade, deux gendarmes allemands qui m'ont demandé où se trouvait le hameau de Capelle, où habitait un nommé BRIOUDES, qui, travailleur en Allemagne, n'avait pas rejoint à l'expiration de son congé. Je leur ai donné les indications voulues.

Demi-heure plus tard, ils sont revenus conduisant le nommé BRIOUDES, qu'il m'ont présenté en me demandant si je le connaissais. J'ai répondu affirmativement, en précisant qu'il n'était pas le prénommé Emile, qu'ils recherchaient, mais un frère prénommé Marcel.

Mécontent de ma réponse, un gendarme allemand m'a rabroué me disant qu'il ne me considérait plus comme un gendarme et qu'il arrêterait l'individu qu'il avait amené. Je n'ai plus rien ajouté.

Ils sont sortis, puis sont revenus avec l'homme, qu'ils m'ont laissé en garde pendant 3/4 d'heure environ, me déclarant qu'ils allaient se renseigner.

A leur retour, ils ont emmené BRIOUDES, Marcel, lui précisant qu'il serait dirigé sur l'Autriche en attendant le retour de son frère Emile. En sortant du bureau le gendarme m'a dit encore "C'est lui", voulant à tout prix que ce soit le recherché. Ils l'ont conduit à Montauban. BRIOUDES, Marcel, habite le hameau de "Capelle" Commune de St. Nazaire.

Lucy

T. S. V. P.